



Clamart

Lettre d'information
des locataires de l'office
public d'HLM de Clamart

Habitat



n° 8
NOVEMBRE/DECEMBRE
2001

CITÉ BOURGOGNE →

C'est parti !



■ Le 31 octobre dernier, Marie-Noëlle Lienemann, Secrétaire d'Etat au logement, était présente aux côtés du Préfet des Hauts-de-Seine, du Maire Philippe Kaltenbach, de la municipalité et du conseil d'administration de Clamart Habitat à l'occasion du lancement des travaux de démolition du quartier Bourgogne.

En présence de plusieurs centaines de Clamartois, les premiers coups de pelleteuse ont éventré la façade du premier bâtiment. Au-delà de l'émotion des locataires ayant vécu sur place, c'est un sentiment de soulagement qui pouvait se ressentir dans l'assemblée, impatiente

de voir enfin disparaître des logements vétustes. Construite en 1958, la cité - qui devait être provisoire - ne correspondait plus depuis longtemps aux attentes des locataires de l'Office.

Durée des travaux de démolition : 6 mois

(suite page 4)



de voir enfin disparaître des logements vétustes. Construite en 1958, la cité - qui devait être provisoire - ne correspondait plus depuis longtemps aux attentes des locataires de l'Office.

Nouveau nom, nouvelles orientations



L'Office HLM change de nom pour devenir Clamart Habitat. Cette nouvelle appellation traduit notre volonté de moderniser l'Office.

VERS UNE AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Clamart Habitat engage trois programmes exceptionnels : la rénovation de la voirie et du réseau d'éclairage public pour les cités de la Plaine et de Trivaux et la sécurisation des accès aux halls des immeubles de Trivaux.

LA RECONSTRUCTION DE LA CITÉ BOURGOGNE

Très attendue, la démolition de la cité Bourgogne a enfin débuté le 31 octobre dernier. Comme la nouvelle équipe municipale s'y était engagée, le programme de reconstruction insiste davantage sur l'habitat social. Autre nouveauté importante, le programme intègre désormais des équipements publics qui seront déterminés en concertation avec les habitants du quartier. Avec la restructuration du centre commercial de la Plaine, cette opération va, d'ici 5 ans, profondément rénover le Haut-Clamart.

DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE BAS-CLAMART

En même temps, Clamart Habitat accroît sa capacité d'investissement afin de développer de nouveaux programmes de construction. Nous allons ainsi pouvoir mener de petites opérations d'acquisition-rénovation ou de construction sur le bas Clamart.

PHILIPPE KALTENBACH

Maire de Clamart, Président de Clamart Habitat

Clamart
Habitat n° 8
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
PHILIPPE KALTENBACH
JOURNAL DISTRIBUÉ GRATUITEMENT
AUX LOCATAIRES DE L'OFFICE

Sommaire

Le nouveau conseil d'administration
Les priorités de l'office
Infos pratiques

Conseil d'Administration

de Clamart Habitat



Philippe Kaltenbach
Maire de Clamart,
Président de
Clamart Habitat

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL



André Pelloquin
Conseiller municipal, Vice-
Président de Clamart Habitat,
Président de la commission
d'attribution des logements,
Membre de la commission
d'appel d'offres



Laurence Salvat
Adjointe au maire,
chargée de la solidarité
et des affaires sociales



Jean-Marc Seyler
Adjoint au maire, chargé de
l'emploi, de la formation et
du logement
Membre de la commission
d'attribution des logements



Christian Delom
Conseiller municipal

MEMBRE DÉSIGNÉ PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE

Claude Cezaro

Membre de la commission d'attribution
des logements

MEMBRE DÉSIGNÉ PAR LE COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT (1% patronal)



Alain Laignel

MEMBRES ÉLUS PAR LES LOCATAIRES



François Dantec
(Association CLCV)



Henri Poiret
(Association CLCV),
Membre de la commission
d'attribution des logements



André Roger
(Association CNL),
Membre de la commission
d'appel d'offres

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE



Paul Leblanc
Membre de la commission
d'attribution des logements



Jean-Claude Bouszat
Membre de la commission
d'appel d'offres



Emmanuelle Elies



Nicole Dupeyroux
Membre de la commission
d'attribution des logements,
Membre de la commission
d'appel d'offres



Denise Dolbeau
Membre de la commission
d'appel d'offres

PERMANENCES

PHILIPPE KALTENBACH

Maire de Clamart
Président de Clamart Habitat

Sur rendez-vous

au 01 46 62 35 08 le lundi de
17h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville

Sans rendez-vous

le vendredi de 17h30 à 19h30
à la Mairie annexe du Pavé Blanc

ANDRÉ PELLOQUIN

Conseiller municipal, Vice-
Président de Clamart Habitat,
Président de la commission
d'attribution des logements

Les 1^{er} et 3^{es} samedis
de chaque mois de 10h à 12h
aux ateliers de l'office
Bâtiment F4 - 1, rue du Maine

JEAN-MARC SEYLER

Adjoint au maire, chargé
de l'emploi, de la formation
et du logement

Membre de la commission
d'attribution des logements

Les 2^{es} et 4^{es} jeudis du mois
de 17h30 à 19h30 à la
Mairie annexe du Pavé Blanc
Renseignements au 01 46 62 35 91

LAURENCE SALVAT

Adjointe au maire,
chargée de la solidarité
et des affaires sociales

le 2^{es} samedi du mois
de 9h30 à 12h à la
Mairie annexe du Pavé Blanc
le 4^{es} samedi du mois de 9h30 à
12h au centre socioculturel
du Pavé Blanc - Foyer des aînés
Renseignements au 01 41 23 05 81

CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE (CLCV)

Président : **Henri Poiret**

18, rue Danton

Tél. : 01 46 30 07 96

Permanences :

tous les jeudis de 18h à 20h
(sauf congés scolaires)

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT (CNL)

Président : **André Roger**

Permanence :

9, rue de Bretagne,
le lundi de 18h à 19h30
Tél. : 06 60 11 26 16

Au service des habitants

Le Haut Clamart a trop longtemps souffert d'être un quartier délaissé. Face à ce constat, Clamart Habitat place désormais les préoccupations des habitants au cœur de ses priorités, qu'il s'agisse de la rénovation de l'environnement, du développement de l'animation urbaine ou de l'amélioration de la sécurité.

Restaurer la qualité de vie

Un plan exceptionnel est lancé pour rénover la voirie et le réseau d'éclairage public. Sur 2 ans, près de 9,5 millions de francs seront consacrés à des travaux qui faisaient jusqu'à présent l'objet d'une enveloppe annuelle de 900 000 F.

RÉFECTION DES VOIRIES

Aujourd'hui, une partie des voiries (asphalte, enrobé, caniveaux) et des accès aux immeubles sont dégradés sur les quartiers Plaine et Trivaux. Cette situation constitue une gêne quotidienne pour les familles, en terme de sécurité des déplacements et de qualité du cadre de vie.



Suite à un état des lieux réalisé cet été, Clamart Habitat va réaliser la réfection des voiries les plus dégradées.

Début des travaux : 2^{ème} trimestre 2002.

Durée des travaux : 2 ans

Coût estimé des travaux : 5 314 000 F



Les autres années, la rénovation des voiries se limitait à un investissement annuel de 400 000 F.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE

Une étude a été réalisée en nocturne afin de recenser les points sombres pour les piétons, du hall de chaque immeuble jusqu'au parking. Elle a montré les insuffisances de l'éclairage actuel. Clamart Habitat va mettre en place un éclairage beaucoup plus puissant : 60 candélabres seront remplacés sur le quartier de la Plaine et 57 sur le quartier de Trivaux.

Début des travaux : 2^{ème} trimestre 2002

Durée des travaux : 2 ans

Coût estimé des travaux : 4 140 000 F - Subvention de l'Etat

Les autres années, la rénovation de l'éclairage concernait

16 candélabres par an, pour un coût d'environ 500 000 F.

Un quartier plus animé

Parallèlement aux interventions de Clamart Habitat pour la requalification du Haut-Clamart, la Ville de Clamart souhaite redynamiser les activités commerciales et socioculturelles du quartier.

CENTRE COMMERCIAL



La Ville de Clamart a confié à un cabinet d'architectes la mission d'élaborer des propositions de reconstruction ou de réhabilitation. Elles ont été présentées aux habitants lors des réunions des conseils de quartiers de la Plaine et de Trivaux-Garenne.

CENTRE SOCIOCULTUREL DU PAVÉ BLANC

Une nouvelle directrice a été recrutée pour diriger le centre. Un projet d'animation global va être élaboré avec les associations et les habitants, en vue notamment de renforcer les activités à destination des jeunes et des adolescents.

La ludothèque rouvre ses portes le 18 décembre et proposera des animations pour les 6/12 ans, pendant le temps scolaire et les vacances. Déjà, un premier spectacle musical, suivi d'un goûter, est proposé gratuitement aux enfants de 3 à 10 ans : "le rock de la sorcière" par la Cie Stephy, à voir le jeudi 27 décembre à 15h.

Un club 12/15 vient aussi d'être créé : il est ouvert aux jeunes les mercredi et samedi, et durant les vacances scolaires.

Informations et réservations au 01 46 01 71 50.

UN PROTOCOLE AVEC L'ETAT

→ Pour plus d'efficacité, Clamart Habitat lance un Protocole d'accord avec l'Etat.

Il permettra de solliciter des subventions qui compléteront les efforts importants de l'Office.

Le droit à la tranquillité

La sécurité des habitants est un droit fondamental. Elle nécessite la mise en œuvre concrète sur le terrain de moyens matériels et humains.



SÉCURISATION DES ACCÈS DES IMMEUBLES DE LA CITÉ TRIVAUX

La fermeture des halls et les interphones de quelques immeubles sont aujourd'hui régulièrement en panne. Le matériel utilisé rend impossible une maintenance efficace. Cette situation crée des problèmes d'accès pour les familles et contribue à un sentiment d'insécurité.

Pour remédier à cette situation, Clamart Habitat va remplacer le système actuel de fermeture des halls par des portes à ventouses électromagnétiques et de nouveaux interphones dans 61 halls de la cité Trivaux.

Début des travaux : 2^{ème} trimestre 2002

Durée des travaux : 2 ans

Coût estimé des travaux : 2 565 702 F - Subvention de l'Etat

PLUS DE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

La sécurisation des accès aux immeubles est indispensable, mais elle ne remplace pas les gardiens dans la relation humaine et dans l'aide au respect des biens et des personnes.

C'est pourquoi Clamart Habitat va recruter 7 nouveaux gardiens d'ici le 1^{er} juillet 2002.



Chargés également de l'entretien des immeubles, ils permettront d'alléger les interventions de l'entreprise de nettoyage. Le coût de ces recrutements sera donc neutre pour les locataires.

CITÉ BOURGOGNE (suite de l'article page 1)

Les nouvelles orientations

Logement social → Alors que 160 étaient prévus dans l'ancien projet, il sera construit sur la ZAC Bourgogne 240 logements sociaux (équivalents à ceux démolis) et presque autant en accession à la propriété. L'augmentation globale du nombre de logements est réalisée en étendant le périmètre des constructions sur des terrains inexploités, tels que l'ancienne place du marché.

Équipements publics → Contrairement au projet initial, le nouveau programme intègre désormais un périmètre consacré aux équipements publics (de type crèche ou école maternelle).

Ces équipements seront définis en concertation avec les habitants, dans le cadre des Conseils de quartiers.



← 1 & 2. Le début de la démolition de la cité Bourgogne, sous les yeux des Clamartois, venus nombreux

3. Les décombres du 1^{er} bâtiment →



Infos pratiques

Clamart Habitat

Office Public d'Habitation
à Loyer Modéré

Centre administratif

1, avenue Jean Jaurès

Tel. : 01 46 45 35 40

Fax : 01 46 45 05 54

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à

12h15 et de 13h30 à 17h15 pour :

- toute demande de logement,
- la régularisation des locations,
- tout problème rencontré.

ATTENTION !

Le service logement de l'OPHLM est fermé au public le lundi matin et le jeudi après-midi, mais reçoit sans rendez-vous le jeudi de 16h30 à 18h.

Pour tout problème d'ordre technique, les Ateliers de l'Office - situés 1, rue du Maine Bâtiment F4 - sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 16h45.